

**DEPARTEMENT**  
**Alpes-de-Haute-Provence**

-----  
**Communauté d'Agglomération**  
**PROVENCE ALPES**  
**AGGLOMERATION**

**Année 2019**  
**Séance du 9 octobre 2019**

**N°05**

**Objet : Admission en non-valeur**  
**Budget Abattoir de Digne les**  
**Bains**

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**  
**D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-neuf et le neuf du mois d'octobre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le trente du mois de septembre 2019, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Est nommée secrétaire de séance : MARTIN Emmanuelle**

**Étaient présents :**

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AILLAUD Sylvie, AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOUI MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CASA Chantal, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles (jusqu'au rapport n° 23), COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FIAERT Claude, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, JULIEN Jacques, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude, POULEAU Philippe, REINAUDO Gilbert, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

**Étaient suppléés :**

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques  
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy  
SEVENIER Jean a donné pouvoir à GUICHARD Francis

**Étaient représentés :**

AYMES Bernard Sylvie a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia  
BARTOLINI Bernard a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert  
BLANC Michel a donné pouvoir à VILLARON Bruno  
CHATARD Gilles a donné pouvoir à SUZOR Pierre (à partir du rapport n° 24)  
DE VALCKENAERE Gilles a donné pouvoir à BAUDOUI MAUREL Marie Anne  
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à VIVOS Patrick  
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à BREMOND Danièle  
FONTAINE Sonia a donné pouvoir à LEDEY Olivier  
LE CORRE Thibault a donné pouvoir à NICOLOSI Philip  
MAZAL Ambroise a donné pouvoir à ESMIOL Gérard  
PRIMITERRA Geneviève a donné pouvoir à BARTOLINI Jean Louis  
RONDEAU Daniel a donné pouvoir à ACCIAI Bruno  
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à BRUN Patricia

**Étaient excusés :**

AUBERT Serge	PELESTOR Michel
AUZET Guy	REBOUL Childéric
BALIQUE François	REINAUDO Patrick
FERAUD Maryline	ROCHAT Jacques
FLORES Sylvain	THONNATTE Lionel
MAGAUD Marie José	TONELLI Corinne
MUNOZ MALDONADO Julien	

REÇU EN PREFECTURE

le 11/10/2019

Application agréée E. legale.com

99\_DE-004-200067437-20191009-05\_09102019

**Monsieur Patrick MARTELLINI, rapporteur, expose ce qui suit :**

Monsieur le Trésorier Principal nous présente un état de demande d'admission en non-valeur pour le montant suivant :

- Budget Abattoir de Digne les Bains 64 572,59 €

Ces créances irrécouvrables correspondent à des créances éteintes suite à un jugement de liquidation judiciaire avec clôture pour insuffisance d'actif au nom de la SARL D'ABATTAGE ET DE DECOUPE DU PAYS DIGNOIS.

Cette somme avait fait l'objet d'une provision par le syndicat d'exploitation de l'abattoir en 2016 et les écritures de reprise de la provision en recette et de l'admission en non-valeur, en dépense, ont été prévues au budget primitif de l'abattoir de Digne Les Bains.

L'extinction de ces créances étant de droit, je vous propose donc de suivre la proposition de Monsieur le Trésorier et d'accorder l'admission en non-valeur des créances, dont le détail est annexé au présent rapport.

**LE CONSEIL D'AGGLOMERATION**

Après délibération

A la majorité pour 2 votes contre

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme  
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

REÇU EN PREFECTURE

le 11/10/2019

Appels-missives@pref13.gouv.fr

99\_DE-004-200007437-20191009-05\_09102019